

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE387

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 15

A l'alinéa 22, substituer au mot :

« fixés »,

le mot :

« précisés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination rédactionnelle.